

SEZIONE TEMATICA

“Faire village en ville”

Communautés de migrants roms et anti-tsiganisme à Genève

Monica BATTAGLINI

Haute école de travail social (HETS), Genève

Iulia HASDEU

Haute école de travail social (HETS), Genève

“Village-making in the city”: Communities of Roma migrants and anti-Gypsyism in Geneva

ABSTRACT: The present article, developed out of a research project which lasted several years, analyses the tensions between, on one side, Romanian Roma back-and-forth migrants, and on the other side, Geneva's police. In the last decade, these tensions are mostly linked to begging (an activity which provides small daily incomes to the majority of the 250 Romanian Roma living in the city), that is since 2007 a crime. These tensions between police officers and Roma are part of a wider European punishing-the-poor urban governance model, and bring to the exclusion of other actors from the public action. Through the interaction between the moral and symbolic violence linked to police intervention, the high visibility of Roma in public place and their reconnection with previous experiences, such tensions re-create the ethnic divide between Roma and non-Roma. As a consequence, Roma who have their roots in rural and peri-urban Transylvania use their “village making” practices to perform a symbolic and social appropriation of the town notwithstanding “anti-Gypsy” repression. The “village making” of the Roma becomes thus a specific form of response in a context (Geneva and more generally Switzerland) where the occupation of urban and peri-urban territory through the “camps” experienced in other European towns does not exist.

KEYWORDS: VILLAGE-MAKING, ANTI-POOR URBAN GOVERNANCE, ETHNICISATION OF POVERTY, MORAL VIOLENCE, ROMANIAN ROMA MIGRANTS.

This work is licensed under the Creative Commons © Monica Battaglini, Iulia Hasdeu
“Faire village en ville”: Communautés de migrants roms et anti-tsiganisme à Genève

2017 | ANUAC. VOL. 6, N° 1, GIUGNO 2017: 165-185.

ISSN: 2239-625X – DOI: 10.7340/anuac2239-625X-2930



Introduction

La présente contribution est le fruit de réflexions issues d'un programme de recherche portant sur les pratiques des migrants roms roumains présents sur le territoire genevois depuis le début des années 2000 et sur la réponse sociétale à cette migration¹. Ce programme s'est déroulé en plusieurs étapes. Tout d'abord, en 2010-2011, une initiative de mise en lien des associations et des pouvoirs publics autour de la présence des Roms migrants à Genève a vu le jour sous l'égide de la Haute école de Travail social de Genève (HETS). Par la suite, en 2013, un projet de recherche a permis de rassembler des données relatives aux représentations que portent les Roms présents à Genève sur leur migration et les politiques urbaines les concernant². Enfin, une deuxième recherche, portée par CARITAS Genève et la HETS, suit son cours depuis 2015 et s'intéresse aux apports de la médiation interculturelle à l'accompagnement de cette migration de Roms sur le territoire genevois³. A partir de ces recherches, nous proposons dans ce texte une analyse de l'impact des actions produites par le dispositif politico-administratif genevois sur les mécanismes d'organisation sociale des Roms migrants. Précisions d'emblée que ces Roms font partie des groupes qui sont hétéro-identifiés au niveau local en Roumanie comme *Romungri* ou *Tigani de Vatra*, dénominations qui sont complètement absentes dans les discours tenus à Genève. Les données ayant servi à la rédaction de ce texte proviennent de diverses sources: une série d'entretiens réalisés à Genève en 2013 avec les Roms migrants sous la forme de groupes de parole, une méthodologie inspirée par la *thérapie communautaire* (Baretto de Paula 2008); des observations sur le terrain genevois qui ont, en outre, facilité un certain nombre de conversations informelles auprès des Roms; de nouveau une série d'entretiens réalisés cette fois-ci avec des acteurs centraux de la scène administrative et civile genevoise. Les entretiens se sont déroulés en roumain, carnet de notes en main, puisqu'il n'a

1. Nous remercions vivement les lecteurs mandatés par la revue *Anuac*, ainsi que notre collègue, Nasser Tafferant, pour leurs commentaires et recommandations précieuses qui ont contribué à cette version de l'article.

2. Cette recherche s'intéressait au regard porté par les Roms sur les conditions concrètes de leur migration et leur vie à Genève, une tentative de les inclure dans la définition du problème public lié à leur présence dans le paysage urbain genevois (Battaglini *et al.* 2015)

3. CARITAS Genève a mis en place un projet de médiation engageant un, puis deux médiateurs interculturels d'origine rom. Notre recherche, mandaté par la *Commission fédérale pour la technologie et l'innovation* consiste à suivre l'organisation de la médiation, sa définition et sa mise en pratique en termes d'innovation en travail social.

pas été possible de les enregistrer. Notre collaboration au projet mis en place par CARITAS a permis d'occuper une position favorisant l'observation *in situ* de certains rouages institutionnels tout en prenant la mesure d'un débat public effervescent sur la présence des Roms migrants à Genève. Une première publication des résultats de recherche (Battaglini *et al.* 2015) a interpellé certains acteurs (des pouvoirs publics, des médias), ce qui a contribué à poser publiquement le problème de l'anti-tsiganisme. Cependant, le présent article n'est ni une monographie des Roms roumains, ni une radiographie complète de l'arène politique constituée en lien avec leur présence à Genève. Sa visée est la problématisation d'une collision locale entre le dispositif répressif mis en place en absence d'une politique publique et la stratégie des Roms de «faire village», collision qui encapsule les Roms en ethnicisant leur pauvreté, révélatrice du contenu complexe de l'anti-tsiganisme.

Notre analyse s'inspire de plusieurs concepts et approches. Dans un premier temps, nous nous sommes appuyées sur le concept, en sociologie urbaine, de «village en ville» (Young, Wilmott 2010 [1957]) qui souligne l'importance de la famille élargie comme support de socialité dans les quartiers urbains. En effet, de l'Ecole de Chicago aux travaux sociologiques et anthropologiques plus récents portant sur les quartiers urbains (e.g. Authier *et al.* 2007), on montre comment les repères familiaux, les pratiques quotidiennes et les modalités d'organisation sociale se reconfigurent dans des découpages territoriaux, symboliques et d'activités urbaines. Bien entendu, l'idée de «village en ville» peut aller encore plus loin. Au-delà ou en deçà des frontières réelles ou symboliques de la ville, le «faire village» se transpose dans des registres sociologiques les plus divers, chez les employées de certaines petites entreprises comme chez des citoyens du monde interconnectés grâce aux réseaux sociaux. Dès lors, notre usage de ce concept se réfère ici au réseau de parenté et à la reconstitution du réseau de connaissances de "chez soi" en privilégiant les aspects les plus particuliers de notre terrain genevois, aspects que nous allons expliciter dans cet article.

Dans un deuxième temps, nous avons considéré la notion *d'instrument d'action publique* comme

Un dispositif, à la fois technique et social, qui organise des rapports sociaux spécifiques entre la puissance publique et ses destinataires en fonction des représentations et des significations dont il est porteur. [Les instruments] ne sont pas des outils axiologiquement neutres et indifféremment disponibles. Ils sont, au contraire, porteurs de valeurs, nourris d'une interprétation du social et de conceptions précises du mode de régulation envisagé (Lascombes, Le Gales 2004: 13).

Cette notion permet d'analyser le dispositif genevois qui est mis en place face aux Roms migrants. Dans le cas genevois, le dispositif d'action publique opératoire depuis quelques années, s'appuie principalement sur l'application de la loi interdisant la mendicité. Nous allons voir comment cela participe à renforcer l'ethnicité rom selon le principe, largement relayé dans les études sur l'ethnicité, selon lequel c'est la frontière qui crée le groupe ethnique (Barth, 1969).

Enfin, dans un troisième temps, nous contextualiserons notre terrain dans des transformations politiques européennes et mondiales de l'Etat et de la gouvernance des populations pauvres. Dans ce contexte, à la place d'une certaine critique qui a débuté dans les années 1980 avec l'utilisation de termes comme «précarité», «marginalité» et «vulnérabilité» (Paugam 1996), nous préférerons utiliser ici le terme pauvreté dans le sens d'une privation matérielle sévère et d'une impécuniosité selon des indicateurs socio-économiques standard comme le *panier de consommation* (incluant les dépenses pour nourriture, chauffage et électricité, condition de logement, accès aux soins etc.)⁴. Bien qu'elle soit difficile à démontrer par les données quantitatives disponibles, nous considérons ici la pauvreté des Roms genevois à la fois dans leur situation objective de dénuement et à travers la réception – subjective – qui en est faite par le sens commun dans l'espace public, la réaction des passants ordinaires oscillant entre, d'un côté, la compassion et l'aide charitable et, de l'autre côté, la fustigation et le rejet. Egalement, cela a mobilisé plus spécifiquement un imaginaire "suisse" de la pauvreté avec des racines historiques liées à l'ethos protestant – ayant au centre la figure du mendiant comme mauvais pauvre (Tabin *et al.* 2014). Ainsi, nous allons voir si et comment l'actuelle stratégie politique globale d'éloignement et répression des pauvres, adoptée au sein des appareils étatiques et privés à l'échelle mondiale (Wacquant 2010), s'actualise de manière spécifique dans le cas genevois. A ce propos, on part du constat que dans les villes européennes, cette politique a pris la forme de l'interdiction de la mendicité, du réaménagement du mobilier urbain rédhibitoire au séjour des sans-abris, de la stigmatisation des migrants qui redouble dans le contexte récent de la "crise de réfugiés", etc. Une place importante dans ce paysage européen anti-pauvres est à accorder aux représentations anti-tsiganes, qui, sans être nouvelles dans leur contenu, prennent de nouveaux contours, dans l'imaginaire (Piasere 2014)

4. Un terme très approprié est celui de *underclass*, élaboré dans les recherches etats-uniennes. Michael Stewart, 2001, conteste cette notion appliquée aux Roms. Nos réserves par rapport à la position de Stewart n'ont pas raison d'être déployées ici.

comme dans les pratiques. Ces nouveaux contours sont principalement produits dans un nouveau cadrage opéré par les médias et des discours des politiciens populistes (Stewart 2013). Nous allons voir comment, plus concrètement, le dispositif de la répression des pauvres genevois se transforme en mesure anti-tsigane, c'est à dire ethniquement ciblée.

Origine et destination d'un parcours transnational: Genève-Roumanie, aller-retour

Le Canton de Genève comptant 482545 habitants (en 2014) est dans son ensemble une agglomération urbaine qui relie plusieurs de ses 45 communes avec une zone frontalière en France voisine. Au centre se situe la ville de Genève, 200 860 habitants, siège de plusieurs organisations internationales, cité de la finance, des produits de luxe issus de l'horlogerie et de la bijouterie, ville du commerce international, avec un niveau de vie qui la situe parmi les cinq premières villes au monde.

La migration de la plupart des Roms roumains en Suisse en général, et à Genève en particulier, est un phénomène récent lié à l'entrée en vigueur de la directive européenne sur la libre circulation pour les ressortissants bulgares et roumains, pays membres de l'Union européenne depuis 2007 – ces ressortissants pouvant dès lors circuler avec une carte d'identité, le visa n'étant plus requis.

Il faut également préciser ici que la Suisse, pays non-membre de UE⁵, est caractérisée par une forte autonomie législative de ses 26 entités locales (les cantons), mais connaît une politique migratoire organisée par l'Etat central (la Confédération) plutôt restrictive (politique traditionnelle de contingents et de plafond qui est allée récemment jusqu'à remettre partiellement en question les accords bilatéraux avec l'UE). Jusqu'en 2016, les Roumains et les Bulgares ont eu un accès formel très restreint au marché du travail suisse étant au bénéfice d'une autorisation de séjour de trois mois au maximum. Le permis de travail ne pouvait être octroyé qu'à condition de faire la preuve qu'aucun résident ou ressortissant de l'UE -25 n'était disponible. Cette injonction a été supprimée dès le 1^{er} juin 2016 avec l'échéance des dispositions transitoires et l'entrée en vigueur des accords de libre circulation des travailleurs pour la Bulgarie et la Roumanie (UE -27).

Cependant, au-delà de ces aspects légaux, l'accès des Roms à l'emploi bute, dans les faits, contre une série importante de difficultés. Occuper un emploi suppose de pouvoir déclarer une adresse et un logement, sans quoi

5. Des accords avec l'UE et la participation à l'espace Schengen régulent la plupart des domaines économiques et politiques traversant les frontières suisses (la migration, le commerce, etc.)

l'octroi du permis de travail n'est guère possible. Or, avec une occupation des logements très contrôlée par les régies immobilières et un prix de location avoisinant 25-50 euros/m²/mois pour les logements de type HLM⁶, il est pratiquement impossible d'obtenir légalement un logement à Genève sans bénéficié d'une source de revenu régulier représentant trois fois le prix de l'espace locatif en question. D'autres formes de logement (sous-location, *squat*) sont fort minoritaires et supposent une implantation et un réseau social significatifs⁷. Dans ce contexte, la plupart des 250 Roms roumains présents à Genève, chiffre soumis à des fluctuations saisonnières, ont augmenté les rangs des sans-abris, des travailleurs au noir non-qualifiés et des mendiants.

En Roumanie, le revenu principal des familles rom dont des membres se retrouvent à Genève, est constitué des prestations sociales : allocations de chômage⁸, les allocations pour les enfants, les allocations pour enfant handicapé, l'aide sociale. Il existe un Revenu minimum garanti (RMG) – les administrations locales effectuent une enquête et établissent le montant de l'aide sociale en déduisant les autres prestations de RMG –, mais aussi les avantages issus du bétail (un cheval, une vache, etc.). En tout et pour tout, le revenu d'une famille de 4 personnes avec deux enfants en bas âge qui bénéficie de RMG s'élève à 100 €/mois environ⁹. Ainsi, beaucoup de Roms ne peuvent pas payer le chauffage durant l'hiver (150 €, prix du bois nécessaire pour la saison dans les villages). Nos interlocuteurs et interlocutrices roms parlent de la faim de leurs enfants et apprécient de ne pas avoir à se préoccuper de la nourriture à Genève où ils peuvent bénéficier de 2-3 repas par jour gratuitement auprès de structures d'aide sociale publiques ou privées.

Il est également très difficile pour les Roms de trouver du travail en Roumanie. Si dans le passé les familles combinaient un travail faiblement rémunéré dans une fabrique ou dans un service urbain (voirie, nettoyage) avec le travail d'appoint en tant qu'ouvriers journaliers pour les travaux agricoles (payés à 10 € environ pour la journée de travail), force est de constater qu'à présent les régions rurales se vident - les petites propriétés disparaissent, les

6. Habitation à loyer modéré.

7. Genève connaissait de nombreux lieux alternatifs urbains de type «squat» occupés par des jeunes, collectifs, associations. A partir des années 1980, ces lieux sont évacués, démolis ou transformés dans un mouvement de gentrification et quadrillage néolibéral urbain. Aujourd'hui, la municipalité est propriétaire de certains de ces lieux et loue à des bas pris aux associations de jeunes en formation ou collectifs d'artistes, alors que le squat comme occupation illégale, mais toléré a complètement disparu de la ville.

8. Dans les rares cas quand l'on a occupé un emploi légal et l'on a cotisé pendant 12 mois sur les derniers 24 mois, l'allocation chômage représente 75% de l'indemnisation de référence

9. www.asistentasociala.info/social.html

emplois dans l'agriculture se font rares tandis que l'industrie lourde (équipements, pétrochimie, métallurgie) a collapsé. Certaines nouvelles exploitations industrielles – multinationales pour la plupart – ont vu le jour en remplaçant les anciennes (les produits laitiers, le bois, les textiles), mais elles emploient peu d'effectifs, et ceux-là sont le plus souvent formés et qualifiés. *A contrario* les Roms ont peu de chance d'être embauchés, la formation scolaire et les qualifications professionnelles leur faisant défaut. Une de nos interlocutrices résume très bien cette situation liée à la globalisation du capital et des ressources qui a conduit à l'exclusion des plus démunis :

En Roumanie, avant je travaillais comme ouvrière agricole journalière chez les Roumains. Depuis une vingtaine d'années, à peu près, ça (ne) marche plus en fait. Les Roumains ont vendu leurs terres, leurs fabriques. Ce sont des étrangers qui les ont achetées. [...]. Demain, ils vont vouloir que tu payes pour l'air que tu respire.

Sur les 28 pays membres de l'Union européenne, la Roumanie se situe au 7^{ème} rang des pays les plus peuplés (soit 20.121.641 habitants en 2011) mais elle occupe l'avant-dernière place en si l'on considère le niveau de vie. Ainsi, selon les derniers rapports disponibles, 4,8 millions de personnes y sont affectées par la pauvreté, dont 1,4 millions sont des enfants, proportionnellement trois fois plus que dans la moyenne de UE. Au recensement national de 2011, environ 700 000 personnes se sont déclarées comme Roms. Selon plusieurs rapports, 80% d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté et 37,7 % d'enfants roms vivent dans la pauvreté absolue (systématiquement sans manger à leur faim, sans bénéficier de chauffage, électricité ou eau courante). Si, comme l'affirment d'autres estimations, le nombre de Roms serait 2 à 3 fois plus important que celui décelé par le recensement, une certaine ethnicisation de la pauvreté peut être formulée comme hypothèse (Délépine 2012)¹⁰. Les Roms présents à Genève sont originaires du centre de la Roumanie, plus précisément des départements de Mures, Bistrita, Alba. Nous pouvons comprendre leur situation dans le lieu d'origine et leur migration économique à l'aide du concept de « poche de pauvreté », utilisé dans la sociologie de la pauvreté américaine et largement relayé par les études menées par UN et la Banque mondiale en Roumanie (Sandu 2003). Depuis plusieurs décennies, la plupart des Roms issus de ces départements de la région 'Centre' ont été victimes de ségrégation résidentielle et scolaire, les reléguant comme

10. Dans la plus récente des estimations par hétéro-identification (ont été interrogés les autorités locales, les ONGs roms, les travailleurs sociaux) – SocioRoMap, 2017 (<http://ispmn.gov.ro/page/publicaii> -consulté le 30.04.2017), 1,2 millions de Roms ont été dénombrés dans plus de 3000 communautés sur l'ensemble du territoire national roumain, dont plus que la moitié vivent dans des communautés compactes, autrement dit, des ghettos.

une population de «seconde zone» à la campagne ou dans les centres industriels qui sont aujourd’hui largement désaffectés. Les jeunes de ces ‘poches de pauvreté’ sont moins scolarisés et ont moins d’expériences de travail rémunéré que leurs grands-parents. Il s’agit principalement d’une population principalement semi-urbaine d’ouvriers agricoles ou sous-qualifiés qui dépendaient des entreprises industrielles pendant la période communiste, avant de connaître le chômage et l’assistance sociale. Les Roms de cette région occupent actuellement des baraquements dans des bidonvilles et des maisons de fortune (qui comptent rarement plus de 20 m² de surface habitable), lesquelles se situent à proximité des anciens centres industriels, aujourd’hui léthargiques, dans les départements d’Aiud, Alba-Iulia, Bistrita, Ocna-Mures, Tarnaveni¹¹.

Pour s’inscrire dans le parcours migratoire, les Roms ont dû recourir à l’endettement auprès des usuriers locaux. Ces derniers perçoivent des taux d’intérêt en croissance exponentielle (de 20 à 100%). Les témoignages que nous avons recueillis indiquent que le chemin de l’exil est le moyen par lequel les Roms remboursent les dettes contractées au moment d’une maladie grave, dettes qui leur ont permis de payer une intervention chirurgicale, ou de rassembler l’argent nécessaire à des funérailles.

Nos interlocuteurs et interlocutrices parlent très souvent de l’argent et, qui plus est, des sommes importantes. Les sommes enflent et dégonflent rapidement, au point que dans les propos tenus, 30, 300 et 3000 paraissent être du même ordre; les calculs du rendement du temps travaillé disparaissent au profit d’une logique de la loterie, logique qui investit des aspects émotionnels et symboliques et où les mises augmentent exponentiellement. Cette prodigalité autour l’argent est remarquée dans d’autres groupes rom (Stewart 1994) tandis que, dans le même temps, on fait constat de propos et des pratiques contradictoires, dénotant de la parcimonie (Tesar 2015). Dans le même sillage, pour certains, «faire de l’argent» passe par des pratiques presque symboliques de type «si je reçois un billet [en faisant la manche], jamais je ne le casse, j’essaie toujours de le préserver», comme nous a confié une de nos interlocutrices.

De l’usage discursif de l’expression «faire de l’argent» aux pratiques liées à la circulation des sommes dans le système d’endettement, on peut observer la capacité de résister, de se repositionner en sujet, de se protéger de l’exclu-

11. Une illustration visuelle de ces bidonvilles apparaît dans quelques films documentaires récents qui portent sur les Roms de cette région: *Valea Corlatului* [La vallée de Corlat] (Stéphane Lucon 2011), *Scoala noastră* [Notre école] (Mona Nicoara, Miruna Coca Cozma 2011) et *Vasazás és téglagyártás Közép-Erdélyben* [Collecte de métal et production de briques au centre de la Transylvanie] (Vincze 2016).

sion. Ainsi, de défaillance économique, le jeu avec l'argent peut se transformer en modalité de reprendre pied sur les rapports sociaux, de s'affirmer en tant que gagnant dans une sphère séparée où l'on peut - ne serait-ce que de façon symbolique - renverser les rapports de domination. Plusieurs situations et contextes documentés par des anthropologues montrent une dynamique entrepreneuriale et une importante cohésion des groupes autour de modes économiques de véritable innovation sociale (Brazzabeni *et al.* 2015). Toutefois, ces aspects, identifiés également chez nos interlocuteurs et interlocutrices, ne nous semblent pas s'opposer à la pauvreté des Roms rencontrés à Genève, mais cohabiter avec elle.

Ainsi, sans domicile et sans emploi, rarement avec des enfants en bas âge, endettés et obligés de «faire de l'argent», tant soit peu, les Roms opèrent une migration pendulaire d'aller-retour fréquents entre leurs villes et villages d'origine en Roumanie et Genève, recourant principalement à la mendicité et le travail du sexe¹² non déclaré. Selon une enquête de la Ville de Genève datant de 2008, les Roumains représentaient 12% des usagers des «Clubs sociaux», les deux lieux appartenant à la municipalité et destinés à la distribution des repas chauds, accès à l'hygiène de base, assistance sociale de bas seuil¹³. Ces chiffres donnent un aperçu peu précis sur la proportion des Roms roumains dans le sans-abrisme genevois, dont l'ampleur du phénomène n'est pas clairement connue. Toujours dans l'ordre des chiffres, sur les 140 personnes suivies actuellement par CARITAS dans le cadre du projet de médiation, cinq seulement habitent en location et sous-location, le reste se retrouvant à dormir sous les ponts, dans les parcs et, de novembre à avril, trouvant refuge dans les deux abris de la protection civile de nuit gérés par la municipalité genevoise. Du fait de leur sans-abrisme, les Roms sont surveillés dans les espaces publics urbains, déplaçant ou portant sur le dos des couvertures, des valises, des sacs à dos, des sacs de couchage, des matelas.

Un aspect d'aménagement urbain particulier “à la Suisse” est aussi constitutif de cette réalité. Contrairement à d'autres villes européennes, aucune construction de type “camp” (*platz* en termes romani, cf. Olivera 2015) n'a vu le jour à Genève, ni d'ailleurs dans d'autres villes suisses, depuis que les Roms sont apparus. Ainsi, la voirie et la police municipales délogent systématiquement les Roms de leurs abris de fortune. Cependant, bien que la location soit diffuse et non précise comme dans le cas des *campi nomadi* (Sigo-

12. Le travail de sexe est réglementé à Genève par une législation libérale qui permet sa pratique dans des lieux spécifiés (la salon, l'escorte, etc.) sous obligation de permis de séjour - LProst: www.ge.ch/legislation/rsg/f/s/rsg_I2_49.html

13. www.ville-geneve.ch/fileadmin/public/Departement_5/Autres_fichiers/precarite-enquete-20-08-ville-geneve.pdf (consultée le 15.11.2016).

na 2005), la présence des Roms est aussi associée à un “problème”. Une vision qui est accentuée par leur grande visibilité. Certains des comportements des Roms dans un contexte de sans-abrisme, font qu’ils sont perçus comme des personnes très “dérangeants” aux yeux des habitants. Par exemple, l’absence d’un lieu fixe avec un accès à l’eau fait que des Roms, qui dorment dans la rue, se procurent des habits propres en fouillant les containers métalliques publics des habits second-hand et qui sont destinés aux œuvres caritatives.

Se décharger de la prise en charge: le rejet comme politique implicite

Cette grande visibilité d’une pauvreté, désormais à l’intérieur même du territoire national (suisse) et urbain (genevois) et non en son extérieur, a contribué à accentuer une perception déjà très négative dans l’imaginaire collectif de la présence de migrants roms.

Ainsi, bien que quantitativement négligeable, la présence dans la rue de Roms migrants a assez rapidement été thématisée dans l’arène politique genevoise pour aboutir en 2007 à l’adoption d’un article du Code pénal interdisant la pratique de la mendicité¹⁴. Ce qui est improprement appelé «loi contre la mendicité» est considéré, d’après les observations systématiques menées par diverses équipes de chercheurs, comme l’élément central de la répression de la pauvreté (Tabin *et al.* 2014; De Coulon *et al.* 2015). Un choix d’instrument d’action publique dont les visées anti-tsiganes apparaissent clairement, bien qu’elles ne soient pas affichées explicitement. Dans les faits, bien qu’on ne parle pas directement d’éloignement, les actions mises en place inclinent plutôt à contester cette migration de Roms migrants pauvres, qui représentent une forme de migration pratiquement inconnue jusqu’alors et qui est considérée comme peu légitime pour la société locale, malgré sa légalité.

En effet, dans son aspect le plus visible, ce phénomène migratoire nouveau bouscule les politiques suisses de migration. D’abord construites à partir de la logique de l’offre d’emploi saisonnier, caractérisées par des contrats à durée déterminée, ces politiques ont encadré les migrations de la deuxième partie du XXème siècle favorisant l’importation massive d’une main-d’œuvre peu qualifiée. Plus récemment, l’élimination du «statut de saisonnier» est allée de pair avec la venue de migrants de plus en plus hautement qualifiés, embauchés avec des contrats de travail à durée déterminée. Ces diverses

14. Modification de la loi pénale genevoise novembre 2007: Art. 11A Mendicité (*nouveau*) «1. Celui qui aura mendié sera puni de l’amende. 2. Si l’auteur organise la mendicité d’autrui ou s’il est accompagné d’une ou plusieurs personnes mineures ou dépendantes, l’amende sera de 2’000 CHF (1800 € environ) au moins».

vagues de migration ont abouti à une présence d'étrangers remarquable dans le canton de Genève, qui plus est, un canton frontalier: la catégorie «étrangers» comptant plus de 40% de la population chaque année¹⁵.

Or, malgré cette présence importante d'«étrangers»¹⁶ et une dimension fort cosmopolite de la ville, les migrants roms, arrivés récemment, sont mal acceptés par les institutions et par la société plus largement, notamment en raison de leur quasi-impossibilité d'insertion dans le marché de l'emploi (due à leurs faibles qualifications et à la stigmatisation dont il font l'objet) et surtout en raison de leur visibilité non-conforme dans l'espace public. Jugés donc implicitement comme non insérables dans la société locale, les Roms font l'objet d'actions visant à rendre de moins en moins attractive leur situation sur place dans le but de les éloigner du territoire urbain, les décourager, les rejeter. Concrètement, ces enjeux cachés de l'application de la loi contre la mendicité se matérialisent dans des pratiques policières d'interpellation, d'arrestation prolongée, de dissuasion, d'intimidation, de harcèlement et d'humiliation décrites par les Roms et que les chercheurs observent parfois.

Les relations avec la police constituent donc la thématique la plus saillante de notre enquête de terrain depuis ses débuts jusqu'à ce jour. Il s'agit, d'après nous, de la dimension la plus problématique du séjour pour les Roms migrants précarisés à Genève, des relations omniprésentes dans le quotidien de ces personnes, de fait, le contact principal, entre les Roms et le système politico administratif local¹⁷ – notre calcul montre qu'une personne rom interagit en moyenne avec la police 2-8 fois en 24h.

Les interventions des policiers, la façon dont elles sont menées et ce qui les justifie (du point de vue des agents de police), sont généralement vécues par les Roms comme des agressions arbitraires dans un climat anxiogène. Ce sentiment d'être continuellement harcelé sans comprendre pourquoi est renforcé par la diversité des méthodes utilisées par les policiers dans leurs actions envers les Roms migrants, et aussi, plus récemment par une diversification des délits. Hormis la mendicité, les salissures de la voie publique, l'utili-

15. Source: www.ge.ch/statistique/tel/publications/2015/donnees_generales/memento/dg-ms-2015.pdf (consultée le 25.06.2016).

16. Due aussi à une politique de naturalisation plutôt restrictive, car on ne peut entamer une procédure de naturalisation qu'après avoir résidé en Suisse 12 ans au minimum.

17. La police genevoise est représentée par deux corps distincts, la police cantonale et la police municipale. Leur direction et leurs responsabilités respectives sont différentes, plus précisément l'application de la loi sur la mendicité relève des compétences de la police cantonale. Beaucoup de Roms connaissent cette différence d'après la couleur des uniformes, mais les récits que nous avons recueillis ne la relèvent pas: on y voit une perception négative qui concerne *la* police et *les* policiers en général.

sation abusive des eaux et forêts, le voyage sans titre de transport sont autant de raisons légales d'application de très nombreuses amendes et peines. L'application de ces lois, en particulier la loi interdisant la mendicité, permet à l'Etat une forme de taxation sur le plus maigre des revenus, ceux des plus pauvres, qui, selon notre calcul, ne peut être que d'un montant de 50-600 CHF/mois (45-500 Eu/mois). Pour éviter la prison après le cumul de plusieurs amendes, les Roms échelonnent leurs paiements se chiffrant en milliers de francs. Ainsi aux dettes décrites précédemment, des dettes envers l'Etat suisse se rajoutent.

En analysant les récits des Roms que nous avons rencontrés, il apparaît que ces pratiques génèrent très clairement de la *peur*, de la *colère* qui renforcent le *sentiment d'injustice*, *l'incompréhension*, voire *l'impuissance*. En somme, on peut affirmer que ce qui caractérise transversalement les relations entre Rom migrants et la police, c'est la *violence* au sens large du terme. Si cette violence reste la plupart du temps verbale et morale, les formes d'interventions policières se caractérisent parfois par leur rudesse : descentes bruyantes au milieu de la nuit là où les Roms ont établi leur camp de fortune, lampes de poche plaquées dans les yeux au cours d'un contrôle, fouilles et détérioration des effets personnels que certains agents de la police prennent «pour des ballons de foot», saisie d'argent et de téléphones portables, éloignement des personnes hors de la ville sur les autoroutes qui n'ont d'autre choix que de rentrer à pied à leurs risques et périls.

Toujours dans un climat de peur, les séjours au poste de police pour des contrôles ou pour la dissuasion de la pratique de la mendicité sont décrits avec des termes qui révèlent des situations particulièrement traumatisantes: être déshabillé, moqué, insulté, menacé d'interdiction de territoire. Dans des récits plus récents (2016), il est fait référence à l'usage récurrent des insultes en roumain, notamment à caractère sexuel, adressées aux femmes. L'an-goisse générée par ces situations motive parfois des retours précipités au pays, ce qui pousse une fois de plus à contracter des dettes.

Le croisement de ces différents récits permet de construire une image des interventions des policiers qui est cohérente avec l'objectif d'éloigner les Roms du territoire urbain concerné. Dans des paysages urbains européens, cela n'est certes pas une pratique spécifiquement destinée aux Roms: rires, moqueries, brimades, humiliations semblent banales dans les pratiques des polices urbaines auprès de certains groupes sociaux racialisés ou stigmatisés en raison de leurs pratiques (prostitués, toxicomanes). Comme le montre Didier Fassin à propos de la brigade criminelle opérant dans un quartier «sensible» d'une grande agglomération française,

La relation entre ce que l'on peut donc provisoirement appeler violence physique et violence morale est historiquement constituée au sens où la pacification des sociétés contemporaines est allée de pair avec une réprobation et une pénalisation croissante de la première laissant champ libre à l'exercice de la seconde, moins identifiable et plus rarement condamnée (Fassin 2011: 198).

Comme ailleurs dans les métropoles européennes, les Roms ne correspondent pas avec une vision néo-libérale sécuritaire du citoyen urbain consommateur qui circule dans l'espace public en s'arrêtant de façon cadrée (terrasses de café, files d'attente ordonnées devant les guichets de poste, de gare, etc.). Ici, en étant dépourvu de logement, il ne s'agit pas d'éviction par les forces de l'ordre, cependant les Roms sont sans cesse sommés, souvent brutalement, de *partir*, de déguerpir d'un abri de fortune, d'un banc public, d'un arrêt de bus, d'un parking. *Partir d'ici* est parfois explicité dans le discours de quelques agents de terrain dans le sens de partir définitivement : «pourquoi vous n'allez pas en Roumanie?». Ainsi, l'utilisation de la violence morale et de la peur comme instrument de régulation de la migration transmet une vision, des relations de la société genevoise avec les Roms migrants, basée sur le rejet. D'où la pertinence du concept d'«évictabilité» (Van Baar 2017), caractéristique attribuée aux Roms, afin de servir la vision biopolitique de l'urbanité néolibérale. A cela nous devons ajouter ici que contrairement à la France ou l'Italie, où les pouvoirs publics ont interposé les «rive-rains» (Fassin *et al.* 2014) comme acteur clef à la fois de la violence anti-tsigane et de l'intégration républicaine par les associations soutenant le logement et la scolarisation des enfants (Legros, Vitale 2011), dans le cas genevois, ces interactions dans les espaces publics avec la police restent proéminentes et permanentes, obscurcissant les interactions avec d'autres instances et avec les habitants.

Toutefois, des actions sociales ont vu le jour et le conflit entre divers acteurs institutionnels semble se dessiner derrière les Roms, réactualisant des clivages politiques et des contradictions de la démocratie genevoise en même temps qu'obligeant à repenser ses fondements et à utiliser ses prérogatives : débats parlementaires sur le vagabondage et la mendicité, pétitionner sans succès pour l'abrogation de la loi contre la mendicité, interpeler le magistrat en charge de la police municipale à propos des la violence de la police (et recevoir en retour une réponse qui accuse la recherche comme «non objective»), financement public d'un projet pilote de médiation interculturelle, pourparlers initiés par un conseiller municipal avec divers responsables municipaux afin d'obtenir l'ouverture des consignes et containers pour les affaires personnelles des Roms (n'ayant pas vu le jour, malgré les trois années écoulées), etc.

Qui plus est, la carte de ces acteurs dépasse les frontières locales de la ville. Dans la nouvelle vision du décentrement de la gouvernance, du développement régional et des migrations transnationales (Sassen 2012), des formes de coopération entre des policiers roumains et genevois se sont intensifiées ces dernières années – sans doute, la source de l'apprentissage des insultes à caractère sexuel en roumain par les policiers genevois.

Faire village(s)

A Genève, sans aucune forme de logement, les Roms vivent au quotidien des relations problématiques avec le système politico-administratif local représenté pour eux essentiellement par la police comme nous le mentionnons ci-dessus. Ne sachant ni lire ni écrire pour la majorité d'entre eux, les Roms “pratiquent” la ville à partir des expériences précédentes – que nous avons qualifiées de villageoises.

Ceci est illustré par différentes manières de se référer à un territoire limité, balisé par des lieux et des bâtiments tels que les Eglises, le marché, la gare, le cours du Rhône et ses ponts, à partir aussi d'un réseau de rapports interpersonnels directs, concrets, situés précisément dans les points urbains susmentionnés. En même temps, ces lieux sont réappropriés - *Plainpalais* (place centrale – lieu ouvert des rencontres, marchés et autres manifestations publiques) est devenu *Palpalé* – [(de) retour en romanes], on parle parmi les Roms, du «haut» et du «bas» de la ville.

Même en absence de campement, les personnes se regroupent, notamment pour dormir sous les ponts et dans les parcs, selon leurs liens familiaux et des villes et villages d'origine – les gens de Aiud ne côtoient pas volontiers ceux de Tarnaveni ou de Hadareni, les gens de Pintic¹⁸ se retrouvent encore ailleurs. Alors que dans ces différents lieux on retrouve des personnes d'une même famille d'origine (sœurs, par exemple)¹⁹. Ces appartenances, de lieux, de liens de parenté, et non en dernier lieu, de couple et parentalités, se retrouvent également dans le choix d'investir les abris de la protection civile. Ainsi, il est arrivé que par grand froid, des femmes ont refusé l'invitation à se rendre à l'abri réservé aux femmes, où l'on dénombrait plus de places, au motif qu'elles ne voulaient pas se séparer de leurs conjoints²⁰. Cette appartenance est également revendiquée pour les places de pratique de la mendicité (dans les transports publics, aux entrées des supermarchés, etc).

18. Noms des communes d'origine en Roumanie.

19. Tosi Cambini (2015), appelle cela *migration réticulaire*, pratiquement l'ensemble des recherches disponibles attestent ce type de caractère familial des migrations romani.

20. Hasdeu, 2014, montre l'importance du couple dans la structure et les pratiques sociales rom, la logique du contrôle et celle de l'appartenance et du statut se jouent pour les femmes.

Concernant la sociabilité familiale et l'importance de la parenté, nous avons remarqué que les personnes se présentent souvent en termes de relations familiales. De façon récurrente il a été question de «mon frère», «ma mère», «un de mes fils», «ma bru», «ma belle-sœur». A notre question «Vous avez de la famille?», la réponse se référait non seulement au statut matrimonial et au nombre d'enfants, mais également à sa position dans la filiation complétée de détails sur la situation des autres membres de la famille. Des biographies familiales spontanées situent d'emblée l'individu dans un tissu social vaste et complexe où l'on mentionne relations, rapports, pratiques. En voici un exemple:

Nous sommes douze frères et sœurs, je suis la 7ème, maman est morte quand j'avais 9 ans. J'ai grandi sans mère et ça, c'est très difficile. J'ai 45 ans maintenant, je suis née en 1968. Maman s'est mariée à 13 ans et mon père maintenant est âgé et malade. Et moi j'ai [encore] une fille qui a deux jumeaux. Quand je fais 30-40 CHF (25-35 €) je les lui envoie.

Ainsi, les liens familiaux aident les gens à se situer, se repérer, se (re)connaitre et se faire confiance: «Moi je suis 'de L.', L. c'est mon oncle/ C'est ton oncle, pas ton cousin ? Est-ce qu'il est encore vendeur de cochons?» ou «Tu sais quoi? Je crois connaître ta sœur. Vous, les Tsiganes de Blaj, vous vendez des rideaux au marché, n'est-ce pas?»

A l'imaginaire du village s'ajoute l'imaginaire de la foire ou du marché régional, lieux traditionnels de rencontres, d'opportunités, d'exercice professionnel selon des spécialisations marchandes.

Quant aux non-Roms genevois, ce sont des personnes de contact et de lien, clairement situées dans l'espace urbain et identifiées selon leur prénom ou leur surnom. Une de nos interlocutrices nous disait: «Un jour je te présenterai la vieille dame, roumaine aussi, Tante Nina, c'est elle que j'ai rencontrée en premier, encore maintenant on boit des cafés ensemble». Avec ces personnes-ressources, à commencer par les quelques chauffeurs de vans qui font le transport de personnes Roumanie-Genève, à crédit parfois, les relations rassurent et renferment tout en défiant les modes institutionnelles et les modes urbains anonymisés de construction relationnelle. Dans le sillage de ce rapprochement se situent aussi les allers-venues fréquents (tous les deux mois environ) qui produisent une perception du rapprochement géographique entre le lieu de départ et la destination – il faut préciser à ce point que pour beaucoup de nos interlocuteurs, des grandes villes de Roumanie, situées à une distance de 200 ou 300 km de leur village natal, paraissent très éloignées et inconnues alors que Genève devient ainsi désormais plus proche et familière.

L'effet d'appropriation géographique et culturelle de la ville comme lieu que l'on (re)connait progressivement – caractéristique pour tout réseau migratoire - se double dans le cas des Roms d'une familiarité particulière et codifiée avec les non-Roms. «Mon Gadjo» (masc.) ou «Ma Gadji» (fem.), appellée par son prénom est celui ou celle à qui on livre des récits biographiques, en version volontairement dramatique, pointée de références au quotidien, tout aussi dramatiques («je n'ai pas mangé depuis hier, tellement je me fais des soucis»). C'est ce Gadjo ou cette Gadji qui peut prêter ou donner de l'argent, protéger dans une altercation de rue, faciliter la communication avec les autorités, embaucher à la journée au marché aux puces ou dans son jardin, prêter son appartement pendant les vacances. Avoir son/sa Gadjo/i est bien quelque chose que l'on a déjà développée dans le système des relations dans le passé et dans le rapport avec les Roumains des villages d'origine et environnants. Ce mode relationnel se transpose en situation migratoire, dans le but stratégique de personnaliser les rapports quand on ne comprend pas la langue de communication, il aide à court-circuiter des règles rigides ou incompréhensibles. En même temps, ce mode relationnel alimente un rapport paternaliste, que les Genevois ne semblent pas avoir du mal à investir. Ainsi, un autre interlocuteur disait: «Je te jure, que je meurs si je mens, il m'a emmené à sa maison, m'a donné à manger, m'a fait un café [...] Ce matin même, un autre est venu vers moi et m'a donné un poulet rôti et une barquette de patates frites».

Qui plus est, certains policiers font également partie des relations privilégiées des Roms, ils sont invoqués à l'aide des surnoms familiers, ce qui témoigne, malgré tout, d'une (re)connaissance réciproque, partie de l'appropriation du territoire urbain.

Ainsi, au-delà des rapports familiaux, qui en partie deviennent transnationaux et en partie se recomposent sur le territoire urbain, le «village en ville» se base ici non pas sur des formes d'habitation et d'installation temporaire (Tosi Cambini 2015; Olivera 2015), mais sur la création d'une familiarité flottante et en recomposition permanente avec les lieux et les personnes: qui sont rebaptisés, résignifiés, appropriés selon des pratiques spatiales, relationnelles et discursives adaptées depuis l'expérience de la vie sociale au village(s).

L'anti-tsiganisme à Genève comme chasse aux pauvres

Nous avons vu que la présence des Roms roumains est légale en Suisse durant trois mois sans titre de séjour particulier, mais l'acceptation de leur pré-

sence est problématique notamment en raison de leur grande visibilité en tant que pauvres dans l'espace public. Cette visibilité qui rappelle parfois une altérité villageoise est aussi la seule réponse des Roms à l'intervention publique basée, en premier lieu, sur la répression policière.

Face à cette répression, mais aussi aux conditions de vie dans la rue par manque de logement et de ressources, les pratiques de sociabilité des Roms réinventent, par le «faire village», la subjectivité des individus et des groupes. L'entre soi familier et familial de cette stratégie se heurte à une forme violente de rejet, notamment de la police genevoise.

Notre article met en évidence cette collision en montrant d'une part, l'exercice du dispositif genevois anti-pauvres qui se transforme en anti-tsiganisme en raison de la facilité à les identifier dans l'espace public en tant que pauvres et, d'autre part, la réaction «faire village en ville» des migrants roms. L'article entend également contribuer à repenser de façon critique le concept de sociologie urbaine du «village en ville» à la lumière des mouvements intra-européens de migrants à l'ère du travail post-ouvrier et des crises migratoires. Dans ce sens, l'importance de l'ancienneté de la famille élargie, qui est classiquement au centre de ce concept, apparaît ici surpassée par la capacité de se construire des relations privilégiées avec des Roms en migration et des non-Roms genevois, ainsi que la capacité d'être mobile, voire flexible, dans un espace transnational large – des aspects qui paradoxalement sont tenus ensemble par les Roms, qui semblent ainsi réinventer à la fois la mobilité, les appartenances et la sociabilité.

Cependant le «faire village en ville» des Roms reste indissociable du dispositif anti-tsiganes qui se base sur la répression des pauvres. Si dans le cas genevois un "classisme" anti-pauvres semble plus proéminent qu'un racisme anti-tsiganes²¹, il n'est pas moins que l'actuelle criminalisation de la mendicité se constitue dans un dispositif légal et policier qui ethnicise cette pratique et contribue à exclure ceux qui mettent à mal les politiques traditionnelles suisses de «l'immigration choisie». C'est bien dans cet esprit que nous considérons que la répression de la mendicité, ici comme ailleurs, participe de l'anti-tsiganisme au même titre que les représentations mythiques sur les "nomades", "voleurs", "frippons" ou "diseuses de bonne-aventure" reconver-

21. Les quelques enquêtes au niveau national effectuées en Suisse ces dernières années ne considèrent pas les Roms comme un groupe à part, les différentes évaluations du racisme concernent tout particulièrement les Musulmans (www.ekr.admin.ch/pdf/Discriminilation_raciale_en_Suisse.pdf - consultée le 30.04.2017). Seule, l'analyse de presse (Minacci 2013) a pu mettre en évidence les mécanismes de la construction des Roms comme un groupe compacte associé systématiquement à des stéréotypes négatifs par les journalistes romands.

ties en “traite des êtres humains”, “réseaux maffieux”, etc. Elle fait partie, comme le précise Eric Fassin, d’un appareillage de construction de l’altérité adapté à son temps: «Les populations qui posent problème, autrement dit, qui sont construites comme “problématiques”, ce ne sont plus tant les étrangers, que celles et ceux dont la situation remet en cause le partage, [...] entre “eux” et “nous” (Fassin 2010). Notre argument ici est que le «faire village», de façon très visible, compose avec la mendicité (être le mauvais pauvre) pour construire cette altérité.

Dans sa base légale et son exercice, ce dispositif contribue à la racialisation d’une population marquée comme indésirable et «evictable» de la cité. Cela correspond à un déplacement des frontières de classe sociale, mais aussi des frontières ethno-raciales et nationales et du clivage campagne/cité sur le territoire de la ville et dans l’affrontement particulier entre policiers et Roms. Cette collision est, à nos yeux, révélatrice des confrontations (idéologiques et dans l’action politique) qui recadrent à l’heure actuelle la citoyenneté et interrogent les capacités et les limites de la démocratie en même temps que la précarisation des vies ordinaires (Agamben 1997; Butler 2010). Elle est également révélatrice de l’hypocrisie de la société européenne et suisse quant à sa participation à la fabrication des pauvres (Tabin *et al.* 2014).

BIBLIOGRAPHIE

- Agamben, Giorgio, 1997, *Homo sacer. Le pouvoir souverain et la vie nue*, Paris, Seuil.
- Authier, Jean-Jacques, Marie-Hélène Bacqué, France Guérin-Pace, eds, 2007, *Le quartier. Enjeux scientifiques, actions politiques et pratiques sociales*, Paris, La Découverte.
- Baretto de Paula, Adahlberto, 2008, *Thérapie communautaire pas à pas*, Fortaleza, LCR.
- Barth, Fredrik, 1969, *Ethnic Groups and Boundaries: The social organization of culture difference*, Bergen- Oslo, Universitetsforlaget, London, George Allen & Uwin.
- Battaglini, Monica, Monique Eckmann, Iulia Hasdeu, Pauline Savelieff, 2015, *Roms en cité. Témoignages, participation et politiques publiques*, Genève, éditions IES.
- Brazzabeni Micol, Manuela Ivone Cunha, Martin Fotta, eds., 2015, *Gypsy Economy: Romani Livelihoods and Notions of Worth in the 21st Century*, New York-London, Berghahn.
- Butler, Judith, 2010, *Ce qui fait une vie. Essai sur la violence, la guerre et le deuil*, Paris, Zones.
- De Coulon, Giada, Caroline Reynaud , Annamaria Colombo Wiget, 2015, Begging in Geneva in Times of Crisis: Multi-layered Representations of Beggars, Begging and Cohabitation in the Public Space, *European Journal of Homelessness*, 9, 1: 191-211.
- Délépine, Samuel, 2012, *Atlas des Tsiganes : Les dessous de la question rom*, Paris, Editions Autrement.
- Fassin, Didier, 2011, *La force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil.
- Fassin, Eric, 2010, *Pourquoi les Roms ?* en ligne à <https://blogs.mediapart.fr/eric-fassin/blog/120910/pourquoi-les-roms>, consulté le 12.04.2017
- Fassin, Eric, Carine Fouteau, Serge Guichard, Aurélie Windels, 2014, *Roms & riverains. Une politique municipale de la race*, Paris, La Fabrique.
- Hasdeu, Iulia, 2014, Les Roms: une communauté de gens mariés. Réflexions sur le genre et l'ethnicité à partir du point de vue des femmes, *Acta Etnologica Hungarica*, thematic issue: *Roma in Central and Eastern Europe: Ethnicising, Performing, and Commodifying Social Differences*, 59, 1: 69-84.
- Legros, Olivier, Tommaso Vitale, 2011, Les migrants roms dans les villes françaises et italiennes : mobilités, régulations et marginalités, *Geocarrefour*, [En ligne], 86, 1, consulté le 07 juin 2014. URL : <http://geocarrefour.revues.org/8220>
- Lascoumes, Pierre, Patrick Le Galès, 2004, L'action publique saisie par ses instruments, in *Gouverner par les instruments*, Pierre Lascoumes, Patrick Le Galès, eds, Paris, Presses de Sciences Po: 11-44.

- Minacci, Joelle, 2013, *Regard journalistiques sur les Roms* en ligne à l'adresse, www.-reiso.org/les-themes/thematique/migrations/206-regards-journalistiques-sur-les-rroms, consulté le 25.03.2017.
- Olivera, Martin, 2015, Insupportables pollueurs ou recycleurs de génie ? Quelques réflexions sur les «Roms» et les paradoxes de l'urbanité libérale, *Ethnologie française*, 45, 3: 499-509.
- Paugam, Serge, ed, 1996, *L'exclusion. Etat des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Piasere, Leonardo, 2014, Qu'est-ce que l'antitsiganisme ?, in *Roms, Tsiganes, Nomades – Un malentendu européen*, Paris, eds Karthala: 241-262.
- Sandu, Dumitru, 2003, *Sociabilitatea in spatiul dezvoltarii* [La sociabilité dans l'espace du développement] Bucuresti, Polirom.
- Sassen, Saskia, 2012, *Cities in a World Economy*, Thousand Oaks/London, Sage.
- Sigona, Nando, 2005, Locating «the Gypsy Problem». The Roma in Italy: Stereotyping, Labelling and “Nomad Camps”, *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 31, 4: 741-756.
- Stewart, Michael, 1994, La passion de l'argent. Les ambiguïtés de la circulation monétaire chez les Tsigane hongrois, *Terrain*, 23: 45-62.
- Stewart, Michael, 2001, Deprivation, Roma and “the underclass”, in *Postsocialism: Ideas, Ideologies and Practices in Europe and Asia*, Chris Hann, eds, London, Routledge: 131-155.
- Stewart, Michael, 2013, Populism, Roma and the European Politics of Cultural Difference, in *The Gypsy 'Menace'Populism and the New Anti-Gypsy Politics*, Michael Stewart, ed, New York, Columbia University Press: 3-24.
- Tabin, Jean-Pierre, René Knüsel, avec la collaboration de Claire Ansermet, 2014, *Lutter contre les pauvres*, Lausanne, Éditions Page deux.
- Tesar, Catalina, 2015, Begging: Between Charity and profession. Reflections on Romanian Roma's Begging Activities in Italy, in *The Public Value of Anthropology: Engaging Critical Social Issues through Ethnography*, Elisabeth Tauber, Dorothy Zinn, eds, Bolzano, University Press: 83-110.
- Tosi Cambini, Sabrina, 2015, Rudari romenos em Florença / Des Rudari Roumains à Florence, *Migrações e dinâmicas urbanas: folclorização dos espaços, exotização das populações*, in Mônica Raisa Schpun, ed, São Paulo, Alameda.
- Van Baar, Huub, 2017, Evictability and the Biopolitical Bordering of Europe, *Antipode*, 49, 1: 212-230.
- Wacquant, Loïc, 2010, La tornade sécuritaire mondiale: néolibéralisme et châtiment à l'aube du XXIe siècle, *Mouvements*, 63, 3: 137- 154.
- Young, Michael, Peter Wilmott, 2010 [1957], *Le village dans la ville. Famille et parenté dans l'Est londonien*, Paris, Presses universitaires de France.

Monica BATTAGLINI is a Professor of Political Science at the University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland (HES-SO), Geneva. She is specialized in the analysis of the recent transformations of the welfare state and its relation with the civil society. She studied the impact of these aspects on public policies particularly in Switzerland at the local level. Her PhD thesis consists in a comparative analysis of the entanglement between local public administrations and nonprofit organizations within the frame of unemployment policies in three towns in Switzerland, Italy and France. She co-authored the book *Roms en cité: Témoignages, participation et politique publiques*, 2015.

monica.battaglini@hesge.ch

Iulia HASDEU is a Researcher attached to the University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland (HES-SO), Geneva. She is specialized in cultural anthropology with a gender and postcolonial studies perspective. Her topics are ethnicity, gender, ethno-nationalist cultural and social politics of representation. Her PhD thesis is focused on the ethnicity of Roma/Gypsies in few Romanian villages in the early 2000. She has been fellow and teacher in few European Universities (Bucharest, Geneva, Neuchâtel, Lausanne). She published articles about the culture and politics surrounding Roma/Gypsy dwellers and migrants in reviews like *Etudes tsiganes*, *Acta Hungarica*, *Third Text*. She co-authored the book *Roms en cité: Témoignages, participation et politique publiques*, 2015.

iulia.hasdeu@hesge.ch

